

Le 15 février 2022



Le syndicalisme engagé
au Quotidien



Les raisons qui vous amènent à ne plus leur faire confiance !

Quelle fût la surprise **du SNUP** en lisant la synthèse d'actualité de la revue de presse CDC du 10 février 2022 !

Accrochez-vous, on apprend que, lors d'une audition, notre cher DG a promis à la commission des finances du Sénat que les **résultats 2021 allaient être « excellents »** et qu'ils seraient même au-dessus de ceux d'avant crise.



Compte tenu de la pandémie et de ses impacts sur une grande partie de 2020, le rebond de notre performance économique était attendu en 2021 au vu d'un contexte plus favorable. **Mais cela va au-dessus de nos espérances !** Même le PIB de la France qui après avoir décroché de -8% en 2020, avant d'augmenter de manière record en 2021 (+7%) ne s'affiche pas au niveau de 2019 (2 425 Mds€).

C'est dire votre **implication** dans le cadre du plan de relance et **vos mérites !**

Mais avez-vous eu **le sentiment d'être récompensé pour vos efforts ?**

Et pourtant cette année, on comprend qu'avec un résultat record (pour mémoire, celui de 2019 était déjà historiquement élevé), la Direction dispose de marges de manœuvre et pourrait plaider votre cause auprès de la commission de surveillance ! D'ailleurs celle-ci étant composée de deux représentants du personnel, elle devrait être plus à l'écoute... Il faut dire que si **le SNUP** et **la CGT défendaient vos intérêts à la CS, les choses se passeraient autrement !**

En fait, c'est toujours pareil avec ce DG, quand les résultats sont bons, il ne veut pas donner sous prétexte de se prémunir de futurs temps difficiles. Et quand malheureusement l'orage gronde, accompagné de son DRH, il nous sermonne avec des discours moralisateurs pour ne rien lâcher, à croire que l'argent que nous avons mis de côté en cas de coups durs s'est évaporé !

Entre-nous, il aurait tort de se priver puisqu'il est aidé dans sa politique destructrice pour les personnels par deux organisations majoritaires qui signent des accords sans en analyser les conséquences au préalable... Nombreux sont ainsi **les agents déçus** après leur EPA, la faute à **un accord cadre 2022-2024 médiocre** ([cf. lien](#)) et pourtant validé avec les applaudissements par l'UNSA et la CFDT !

Cerise sur le gâteau, le jour même, le DG envoie un message « d'encouragement » à l'ensemble des personnels assortie d'une vidéo intitulée « Notre raison d'être » !

Nous pensons **au SNUP** que les personnels de la CDC savent pourquoi ils travaillent au sein de l'Etablissement public, **nous attendons de lui qu'il sorte le carnet de chèques, les billets de son portefeuille ! Vous redonner du pouvoir d'achat en cette période d'inflation forte** serait le meilleur moyen de FEDERER les énergies pour atteindre de nouveaux sommets ! Quoiqu'il en soit le DG pourra se consoler avec la parution de son livre demain enfin si le succès est au rendez-vous...



Passé notre aparté sur le DG, que penser des organisations syndicales majoritaires qui vous représentent ! Vous savez celles qui pèsent 57% au Comité Unique de l'Etablissement Public (CUEP).

Et que dire **du schéma immobilier** de la CDC...

Quelle que soit la solution qui sera retenue en IDF, ce qu'il faut comprendre c'est que **nous perdrons énormément en matière de superficie.**

La Direction envisage ainsi de réduire de 30% le nombre de m² par rapport à nos implantations actuelles (archipel RDL + archipel Austerlitz) en s'appuyant sur l'article 9.2 **de l'accord QVT signé le 1^{er} septembre 2020** par... la CFDT et l'UNSA.

Il découle de cette perte d'espace importante la volonté **de développer et d'accentuer le Flex office !** Pire, plutôt que de reconnaître son erreur, la secrétaire générale de l'UNSA préfère en séance se féliciter de cet accord QVT et se laisse embarquer par la Direction qui lui promet un futur beau bâtiment avec plein de services (après tout ils marchent ensemble...).

Mais nul ne peut **prédire comment sera la CDC en 2030** et si l'on **ne reviendra pas en arrière** avec un **fonctionnement en présentiel** comme dans **le monde d'avant !** Une chose est toutefois certaine, **les futurs locaux de l'EP en IDF ne pourront pas accueillir tout le monde en simultanément.**

Le SNUP constate que les personnels qui étaient à We Work et qui reviennent sur le site d'Austerlitz vont garder bien des inconvénients de cette « expérience » (entassés les uns sur les autres en Flex office sans aucune intimité et bien évidemment avec une moins bonne installation qu'avant leur départ à l'immeuble We Work). Tous les services/avantages associés passent à la trappe (panier de fruits, distributeurs de boissons, baby-foot, tables de ping pong, etc...). Peut-être qu'ils retrouveront tout cela en 2030 mais d'ici-là il va falloir tenir bon !

Enfin quelques mots sur **Bordeaux Amédée Saint-Germain.**

Toujours grâce à l'accord QVT du 01/09/2020, **le futur bâtiment introduira le Flex office** à Bordeaux dans un niveau moindre qu'à Paris puisque le projet de déménagement date de 2016, c'est-à-dire avant la crise sanitaire (il y a fort à parier qu'aujourd'hui la CDC se serait orientée vers un bâtiment plus petit !).

Le SNUP qualifie **d'INTOLERABLE la volonté de la DRH de revenir sur l'accord initial** afin de modifier les points qui ne plaisent plus à la Direction. Ainsi, nous apprenons que **Bordeaux-Lac** perdra sa qualité de site (ce

qui n'était pas prévu dans l'accord initial). De plus, **SEULS les personnels qui travaillaient à Bordeaux-Lac avant le déménagement percevront un remboursement transport à 80%.**

Certains pourraient trouver cela normal mais c'est surtout le meilleur moyen de créer des tensions au sein des services et de DIVISER pour NE PAS « grandir ensemble » !

**Pour faire
progresser vos
droits et inverser
la tendance**

sn^{Up}

**Faites confiance
au SNUP et à
la CGT**

